

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASTER AUTO »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4 rue
du canal non loin du restaurant la Pergola, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER AUTO »

Objet : Location et vente de véhicule et d'engin motorisé,
Commerce général de marchandises et accessoire de véhicules ,
Prestations de services,
Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4 rue du canal non loin du restaurant la Pergola, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOZEIHA ABDUL ELAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02294 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15699/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

